

Directives aux auteurs

Avant de soumettre sa recherche à la revue RInEM, l'auteur doit attester que l'article proposé n'a pas été publié par ailleurs et ne fait pas simultanément l'objet d'une soumission à une autre revue.

Tous les articles sont soumis à l'évaluation par deux examinateurs en double aveugle, le comité scientifique et de rédaction prend la décision finale d'acceptation, de modification ou de rejet. L'auteur reçoit une lettre motivée et ce, trois mois maximum, après la soumission de son article à la revue RInEM.

Tous les articles doivent être envoyés en format Word par mail à l'adresse suivante:

revue.rinem@gmail.com

Les articles soumis doivent respecter les consignes du document Template de la revue et les directives suivantes :

1. Mise en page :

- Dans le cadre de la politique d'évaluation des articles à l'aveugle, les données personnelles doivent apparaître exclusivement dans la première page ;
- Mise en page (format A4) : marges (supérieures, inférieures et latérales) de 2,5 ;
- Longueur du texte 20 pages au maximum y compris la bibliographie et les annexes. Le texte sera justifié (aligné à gauche et à droite) ;
- Caractères Calibri (12 points), en interligne simple ;
- Notes de bas de page : (Calibri 10, interligne simple, justifié). Elles sont réservées aux commentaires et explications. Elles doivent être numérotées dans l'ordre d'insertion ;
- N'introduire aucune forme de présentation particulière : pas de retraits de paragraphe, pas de majuscules dans les titres et intertitres, pas de caractères gras ou soulignés dans le texte.
- L'italique est réservé aux mots en langue étrangère et aux citations.

2. Première page :

La première page, non numérotée, comprendra uniquement :

- Le titre du projet d'article (en français **ET** en anglais), (Calibri 16 gras) ;

- Le(s) nom(s) des auteur(s), leur(s) affiliation(s), (Calibri 12) ;
- Adresse(s) électronique(s), (Calibri 10) ;
- Le résumé en français **ET** en anglais : interligne simple de maximum 300 mots, indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article, (Calibri 11, justifié). Le résumé ne doit comporter aucune référence bibliographiques ;
- Les mots-clés **ET** les Keywords : maximum 5 mots-clés en français **ET** anglais (Calibri 11).

3. Plan du corps de l'article :

- L'introduction présente le contexte de l'étude (Titre Calibri, 14 gras).
- La hiérarchie des titres ne doit pas dépasser trois niveaux et doit respecter la présentation suivante :

Titre 1 : un chiffre (1.), Calibri 14 gras ;

Titre 2 : deux chiffres (1.1.), Calibri 12 gras ;

Titre 3 : trois chiffres (1.1.1.), Calibri 12 gras ; Italique.

- Les tableaux et figures sont intégrés dans le texte, numérotés et présentés chacun avec le titre (Calibri 11, centré) au-dessus et la source (Calibri 10, centré) au-dessous.
- Dans le corps du texte, les références bibliographiques sont signalées entre parenthèses avec le(s) nom(s) de famille de(s) l'auteur(s) et l'année de parution (Auteur(s), année). Dans le cas de plus de deux auteurs, l'auteur principal devra être mentionné, suivi de « et al. » (Auteur et al., année). Lorsqu'il y a plusieurs sources citées simultanément, celles-ci sont séparées par des points-virgules et placées en ordre alphabétique (Auteur X, année ; Auteur Y, année).
- **La conclusion** consiste à résumer les objectifs du travail, les principaux résultats et les perspectives futures.
- **À la suite de l'article, apparaitront successivement :**
 - ✓ Les éventuelles annexes (méthodologiques ou autres), numérotées (Annexe 1, Annexe 2, etc).
 - ✓ Les références bibliographiques classées par ordre alphabétique du nom du premier auteur (Calibri, 11).

4. Vérification des références bibliographiques :

- Toutes les références bibliographiques évoquées dans le corps du texte devront être détaillées en liste finale. Et inversement toute référence de la liste des références bibliographiques à la fin du texte devra être citée dans l'article.
- La mention «et al.» ne doit pas apparaître dans la liste des références bibliographiques, c'est-à-dire que tous les coauteurs doivent être identifiés dans leur intégralité.

Modèle à suivre en bibliographie

- **Ouvrage** : Auteur, A. A. (Année), *Titre de l'ouvrage*, xe éd., Ville, Pays : Maison d'édition.
- **Article** : Auteur, A. A., Auteur, B. B. et Auteur, C. C. (Année), Titre de l'article, *Titre du périodique*, volume (numéro), page de début-page de la fin.
- **Chapitre d'ouvrage** : Auteur, A. (Année), Titre du chapitre, Dans A. Editeur (dir.), *Titre du livre* (xe éd., vol. x, p. xx-yy), Ville, Pays, Maison d'édition.
- **Thèse** : Auteur, A. (Année), *Titre de la thèse (Mention du grade)*, Université, Lieu.
- **Page spécifique d'un site Web** : Auteur, A. (Date), Titre du document [Format, si nécessaire], publié dans : <http://URLcomplet>.

5. Recommandations aux auteurs : auto-contrôle avant envoi

- Cohérence avec la ligne éditoriale ;
- Corrections de l'orthographe ;
- Avoir fait relire par un tiers pour éviter les erreurs de syntaxe ;
- Vérification de l'absence de plagiat (en plus du contrôle effectué par RInEM) ;
- Vérification des tableaux et figures : lisibilité, cohérence avec le texte.
- Vérification de la correspondance stricte entre les citations et la liste des références en bibliographie.